

 L'AVENIR
EN COMMUN



CONTRÉ- BUDGET

• 2022 •

Une proposition de la France insoumise | Budget 2022

**CE CONTRE-BUDGET EST ISSU DES TRAVAUX DE L'INTERGROUPE
PARLEMENTAIRE DE LA FRANCE INSOUMISE. IL A ÉTÉ COORDONNÉ
PAR ERIC COQUEREL, SABINE RUBIN ET MANON AUBRY.**

Sommaire

I. CONTRE MACRON LE PRÉSIDENT DES RICHES 04

II. TAXER LES RICHES ET LES GRANDES ENTREPRISES POUR LA JUSTICE SOCIALE 09

1. Pour une taxe sur les profiteurs de crise 11
2. Pour un impôt universel sur les entreprises 12
3. Pour la suppression des niches fiscales néfastes
et récupérer l'argent du CICE 13
4. Pour rétablir et renforcer l'ISF 15
5. 14 tranches pour un impôt sur le revenu plus progressif..... 16
6. Pour une TVA grand luxe 18
7. Pour un héritage maximum à 12 millions d'euros..... 19
8. Pour supprimer la flat tax..... 20
9. Pour un renforcement de la taxe
sur les transactions financières 22
10. Pour le rétablissement des impôts de production 23

III. UNIR POUR BIEN VIVRE..... 25

1. Pour un blocage des prix - énergie
(Gaz, électricité, essence) et alimentation 26
2. Pour augmenter le SMIC à 1400€ net immédiatement..... 28
3. Pour le RSA pour les jeunes
et 300 000 « emplois jeunes » 29
4. Pour éradiquer la pauvreté 31
5. Pour un budget d'un milliard contre les violences
sexistes et sexuelles..... 32
6. Pour recruter 100 000 soignants..... 33
7. Pour revaloriser les rémunérations
dans la fonction publique 34
8. Pour une garantie d'emploi 36
9. Pour abroger la réforme de l'assurance chômage..... 37
10. Pour investir dans la bifurcation écologique..... 38

IV. CONCLUSION 39



I. CONTRE MACRON LE PRÉSIDENT DES RICHES

Le budget 2022 est à l'image des précédents depuis le début du quinquennat : des cadeaux fiscaux pour les plus riches et les grandes entreprises polluantes financés par le recul des services publics. Les plus pauvres et l'écologie sont une fois de plus les grands oubliés.

Cette année encore, les prélèvements obligatoires diminuent de 6 milliards d'euros : la baisse de la taxe d'habitation bénéficie uniquement aux 20% les plus riches, tandis que celle de l'impôt sur les sociétés bénéficie d'abord aux grandes entreprises. Cela parachève une baisse d'impôt de 50 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat dont se vante le gouvernement. Selon Alternatives économiques, **les 10% les plus riches ont touché 22% des gains liés aux mesures « redistributives » du quinquennat Macron.**

À qui bénéficie vraiment ce démantèlement de l'État social et quels en sont les effets ?

Voyons d'abord pour les ménages. Dès 2018, année de la **suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** et de l'**instauration de la flat tax** (pour un coût de 5 milliards d'euros par an), **les 0,1% les plus aisés ont vu leurs revenus augmenter de 25%**. À cela s'ajoute la **suppression de la taxe d'habitation**, pour un coût de 17,6 milliards d'euros : la moitié du gain est **captée par les 20% des plus riches**, tandis que les 16% les plus modestes, qui ne payaient déjà pas de taxe d'habitation, n'y gagnent rien. Enfin, la **baisse d'impôts sur le revenu**, de 5 milliards d'euros par an, se traduira par un gain nul pour 57% des ménages (seuls les 43% des ménages les plus riches sont assujettis à l'impôt sur le revenu) mais de **1 milliard d'euros rien que pour les 10% les plus riches**. Pour résumer : quelle que soit la mesure, les baisses d'impôts sur les ménages bénéficient avant tout aux plus riches.

Même constat pour les entreprises ! La **baisse des « impôts de production »** est captée aux deux tiers par les entreprises de plus de 250 salariés, avec un **gain moyen de 940 euros pour les TPE et de 9,1 millions d'euros pour les grandes entreprises**, à commencer par les plus polluantes. En effet, les secteurs qui bénéficient en priorité de ces baisses d'impôts sont la production d'électricité et de gaz, les industries extractives et la finance.

Et tout cela pour quoi ? Les baisses d'impôts des plus riches et des grandes entreprises étaient censées stimuler l'investissement. Mais aucun rapport

du comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital pilotés par France stratégie (une institution rattachée au Premier ministre) n'a lui-même pas trouvé la moindre trace de ce ruissellement magique. Le président de ce comité admettait ainsi en 2020 : « *Pour l'heure, le comité est incapable de répondre par oui ou par non à la question de savoir si la réforme de 2018 a eu un impact positif sur l'économie. Mais en étudiant la réforme symétrique de 2013, on ne voit pas d'impact sur l'investissement des entreprises* ». Cela a été confirmé il y a quelques jours. Le moins-disant fiscal n'est pas l'alpha et l'omega pour attirer et générer des investissements. Même les États-Unis l'ont compris. Les facteurs opérationnels (taille et nature du marché, niveau de qualification, qualité des infrastructures) sont beaucoup plus déterminants, comme l'indique le Conseil des prélèvements obligatoires.

Les 50 milliards de baisses d'impôts qui font la fierté du gouvernement ont donc surtout bénéficié aux plus riches et aux grandes entreprises.

En revanche, les conséquences de ces mesures sont bien palpables et pèsent sur tous les Français : casse de l'hôpital, baisse de l'assurance chômage, baisse des aides personnalisées au logement (APL), etc. Même une pandémie et une crise économique mondiale n'y ont rien changé : parmi les 100 milliards du plan de relance annoncés par le gouvernement, seuls 0,8% des crédits sont destinés au soutien des plus précaires. L'essentiel des mesures consiste en des aides sans condition et sans contrepartie aux grandes entreprises, y compris pour ce qui est du volet « écologie », au sein duquel on trouve par exemple un appui aux secteurs du nucléaire, de l'aéronautique ou encore de l'automobile. Rappelons par ailleurs qu'en France, mesures de soutien aux entreprises et plan de relance compris, **les dépenses pour faire face à la crise ne se sont élevées qu'à 165 milliards d'euros, soit environ 6% du PIB**, en 2020 et 2021. **Aux États-Unis, sur la même période, les dépenses pour faire face à la crise s'élèvent à 5 000 milliards d'euros, soit 25% du PIB**, dont la majeure partie consiste en un soutien aux ménages précaires.

Résultat : faute de politique en faveur des plus pauvres et de relance par les investissements dans la bifurcation écologique, la crise s'enlise. En effet, le « *retour au niveau d'activité de 2019* » dont se félicite Bruno Le Maire n'a rien d'un retour à la normale pour l'économie : cela représente deux années perdues avec des conséquences sociales bien réelles. Le gouvernement le sait bien. La preuve : le secteur privé reste sous perfusion

publique avec un dispositif de prise en charge des coûts fixes alors que les allocations de plus d'un million de chômeurs vont baisser de près de 20% en moyenne ! Ce soutien au privé n'est pas dirigé vers les entreprises vraiment en difficulté, pour qu'elles maintiennent l'emploi, embauchent ou augmentent les salaires.

Tandis que l'État permettait ainsi aux grandes entreprises de préserver leurs profits grâce aux fonds publics, 284 000 emplois salariés ont été détruits en 2020 et un millier de plans de licenciements ont été lancés. Les entreprises du CAC40 ont distribué 51 milliards d'euros de dividendes en 2021 tout en supprimant à elles seules 60 000 emplois, dont la moitié en France. « En même temps », 100% de ces entreprises du CAC40 ont bénéficié des crédits de l'État. Voilà la politique économique et sociale d'Emmanuel Macron.

L'arnaque ne s'arrête pas là. Ces cadeaux distribués sans condition aux grandes entreprises sont en partie financés par la Sécurité sociale.

Auparavant, l'État devait compenser à l'euro près à la Sécurité sociale chaque exonération de cotisation qu'il décidait. Depuis 2019, ce n'est plus le cas. C'est le meilleur moyen de démanteler la protection sociale : créer le « trou de la Sécu » et justifier ainsi les réductions de prestations. Macron fait ainsi peser une part significative de la dette Covid (chômage partiel, reports de cotisation) sur la Sécurité sociale, qui se voit détournée de sa raison d'être : il ne s'agit plus de protéger les salariés et les citoyens contre les risques sociaux (maladie, chômage, etc.) mais de protéger les entreprises contre les risques économiques. Le creusement du « trou de la Sécu » causé par cette politique permet ensuite au gouvernement de justifier la baisse des allocations chômage et la réforme des retraites. La boucle est bouclée ! Enfin, comme l'a souligné l'économiste Michaël Zemmour, contrairement à la dette de l'État qui peut être « roulée », la « dette sociale » est totalement remboursée. En effet, quand les titres de dette publique arrivent à échéance (c'est-à-dire quand l'État est censé rembourser un emprunt), il peut faire « rouler » cette dette : c'est-à-dire, s'endetter d'autant pour rembourser la dette initiale. In fine, l'État ne paye donc que les intérêts de la dette, alors que les assurances sociales remboursent l'intégralité de leur dette. Faire peser ainsi les dépenses liées à la crise sur les assurances sociales est donc beaucoup plus coûteux.

Ce budget, à l'image de tous ceux du président des riches, poursuit le même cap économique et affiche des ambitions en trompe-l'œil. La prétendue hausse des dépenses ne s'élève qu'à 10,8 milliards et la faiblesse du plan de relance ne permet absolument pas de sortir de la crise. On observe une banale multiplication d'annonces spectaculaires avant les élections, qui ne consistent en réalité qu'en un saupoudrage incertain et beaucoup de redites, ou d'annonces jamais suivies d'effets. Par exemple, « France 2030 », le plan d'investissements de 30 milliards d'euros doit s'étaler sur 5 à 8 ans, soit environ 5 milliards d'euros par an : un niveau strictement conforme aux plans d'investissements passés.

Derrière les annonces sensationnelles, ce budget ne fait que confirmer le véritable bilan du quinquennat Macron. Alors que les files pour l'aide alimentaire s'allongent, que des millions de personnes sont plongées dans la pauvreté, mal-logées, sans accès à la santé ou à l'enseignement supérieur, **la richesse des 500 plus grandes fortunes françaises dépasse cette année les 1000 milliards d'euros. C'est quasiment le double de son niveau d'avant 2017, avec une augmentation de 30% cette année : la plus forte hausse jamais enregistrée.**

Notre contre-budget fixe un tout autre horizon. Il se concentre sur des mesures d'urgence à prendre dès 2022 et ne couvre pas l'ensemble de nos propositions. C'est le budget des jours heureux, de la redistribution des richesses, de la bifurcation écologique et de la dignité pour toutes et tous. Pour cela, nous irons chercher l'argent là où il se trouve, pour financer des mesures ambitieuses, à la hauteur des enjeux de notre époque.



II. TAXER LES RICHES ET LES GRANDES ENTREPRISES **POUR LA JUSTICE SOCIALE**

La crise économique et sanitaire liée à la pandémie de Covid-19

a bouleversé le paradigme économique mondial. En avril, le Fonds monétaire international appelait à « mobiliser des recettes fiscales supplémentaires » pour les redéployer à travers « les soins de santé, l'éducation, les filets de sécurité sociale, par la mise en place d'une fiscalité provisoire sur les revenus les plus élevés et des entreprises ayant fait plus de bénéfices pendant la pandémie ». À plus long terme, il constatait également « une érosion de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition des revenus personnels pour les personnes se situant tout en haut de l'échelle des revenus ». Il estime ainsi que « dans les économies avancées, il y a une opportunité d'inverser » cette tendance en augmentant à la fois l'impôt pour les particuliers les plus riches et les plus grandes entreprises. On ne saurait dire mieux...

Quelques jours plus tard, le secrétaire général de l'ONU en faisait autant. Des recommandations suivies de réformes fiscales inédites partout dans le monde, avec des hausses d'impôt sur les grandes entreprises aux États-Unis et au Royaume-Uni, ou encore la création de nouveaux impôts ciblés sur les plus riches en Argentine et en Nouvelle-Zélande. **Partout dans le monde... sauf en France, où le gouvernement faisait voter de nouveaux cadeaux fiscaux et balayait notre proposition de taxe sur les profiteurs de crise** directement inspirée d'une loi du 1^{er} juillet 1916 instaurant une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Plus que jamais, il est indispensable de bâtir un système fiscal juste car véritablement redistributif. Nos propositions, visant à renforcer les impôts sur les grandes entreprises et les ultra-riches, permettront de financer des mesures ambitieuses et une baisse d'impôts pour l'immense majorité des contribuables.

1. POUR UNE TAXE SUR LES PROFITEURS DE CRISE

L'année 2020 fut une année blanche pour des millions de gens qui ont perdu leur emploi ou vu baisser leur revenu. Les effets de la crise, accentués par la hausse des prix de l'énergie, continuent à se faire sentir pour des millions de Français. Mais dans le même temps, c'était loin d'être une année blanche pour le CAC40 qui en a profité pour engranger des bénéfices conséquents, avec **51 milliards d'euros de dividendes distribués aux actionnaires en 2021** ! Et ce, alors que depuis le printemps 2020, les entreprises du CAC40 prévoient de **supprimer plus de 60 000 emplois dans le monde et 30 000 en France**, sans compter les suppressions d'emplois chez les sous-traitants ! Rappelons qu'en 1916, les députés de la III^e République ont adopté une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Nous proposons donc de **taxer à 50 % le surplus de bénéfices réels réalisés pendant la crise**, au regard du résultat sur la même période l'année précédente. Il est normal que ceux qui ont profité de la crise contribuent au bien commun. Cette taxe s'appliquerait aux entreprises de plus de 500 salariés qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros. Afin de parer au problème de sous-déclaration des bénéfices et à celui de l'évasion fiscale, cette taxe s'appliquerait conjointement avec l'imposition universelle des entreprises (voir point suivant). Si les profiteurs de crise essaient de cacher leurs bénéfices à l'étranger, nous irons les chercher. Une telle contribution rapportera a minima 6 milliards d'euros pour les entreprises du CAC40, entre 1 et 4 milliards en ajoutant les grands groupes étrangers ! Nous avons par ailleurs proposé d'interdire le versement des dividendes pour les entreprises ayant touché des aides publiques.

Rappelons qu'en 2017, la majorité de Macron avait introduit une hausse exceptionnelle de l'imposition sur les sociétés plus importante encore et supportée par un nombre d'entreprises bien plus grand, dans le seul but de respecter une injonction absurde de la Commission européenne : faire passer le déficit public sous les 3%. À l'inverse, notre proposition ne ciblera que les plus grandes entreprises qui ont réalisé des profits excessifs grâce à la crise, et servira un véritable objectif d'intérêt général.

Recettes attendues

7 à 10 milliards d'euros

2. POUR UN IMPÔT UNIVERSEL SUR LES ENTREPRISES

Les multinationales échappent très largement à l'impôt, pendant que la plupart des petites entreprises paient ce qu'elles doivent au Trésor public. Si une librairie, un commerçant ou le café du coin n'ont pas de filiales dans les paradis fiscaux, Amazon et Starbucks ne s'en privent pas. Et cela empire. Quelques jours à peine après les révélations des Pandora Papers, l'Union européenne a retiré 3 États de sa liste noire des paradis fiscaux, dont les Seychelles, directement impliquées dans le scandale. La même semaine, l'accord mondial sur un taux minimum d'impôt sur les sociétés a été encore amoindri : alors qu'initialement le texte plaidait pour un taux « d'au moins 15% », Bruno le Maire et ses homologues ont accepté le chantage des paradis fiscaux et ont retiré le « au moins » de l'accord. Ce taux est largement insuffisant : il correspond déjà au taux d'imposition moyen des géants du numérique. Les recettes attendues ne seraient qu'une part minime de l'évasion fiscale. **Il s'agit d'un permis de frauder pour les puissants.** Les oligarques continueront à payer moins d'impôt que le reste de la population. Les paradis fiscaux font la loi et les ministres complaisants, qui en profitent parfois à titre personnel (le ministre des Finances néerlandais est par exemple directement mis en cause par les Pandora Papers), obéissent avec joie.

Cela doit cesser. **Dès notre arrivée au pouvoir, nous engagerons des initiatives unilatérales comme la mise en place d'un impôt universel sur les sociétés** en basant leur taxation sur l'activité effectivement réalisée en France.

Recettes attendues*

26 milliards d'euros

* Chiffrage obtenu à partir du simulateur de l'EU Tax Observatory de Gabriel Zucman pour un taux d'IS à 25%.

3. POUR LA SUPPRESSION DES NICHES FISCALES NÉFASTES ET RÉCUPÉRER L'ARGENT DU CICE

Les niches fiscales coûtent chaque année près d'une centaine de milliards d'euros à l'Etat. Or, un grand nombre d'entre elles encouragent des activités polluantes ou sont accordées sans aucune contrepartie aux grandes entreprises.

La France insoumise propose de supprimer les niches fiscales anti-écologiques et anti-sociales, comme celle sur le kérosène aérien. Cette niche permet aux activités aériennes particulièrement polluantes de payer moins de taxes et va donc à rebours de l'urgence écologique, alors même que la France ne respecte pas ses engagements en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. .

Les plus riches polluent et paient moins de taxes. Les macronistes ont d'ailleurs refusé de supprimer la niche fiscale sur le kérosène aérien, mais ont décidé « en même temps » d'augmenter la taxe carbone sans alternative ou accompagnement, ce qui a conduit au mouvement des Gilets jaunes. C'est la double peine pour les plus modestes : ils bénéficient moins des niches fiscales, polluent moins mais souffrent davantage des conséquences du changement climatique ! Une niche comme celle sur le gazole non routier qui favorise le transport de marchandises sur les routes au lieu des trains devrait aussi être supprimée.

La France insoumise propose également de supprimer le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), transformé par Macron en 2019 en une baisse des cotisations patronales, pour un coût de 20 milliards d'euros par an. Alors que le MEDEF promettait en contrepartie de cette mesure un million d'emplois en 5 ans, le dernier rapport d'évaluation publié conclut qu'entre 2013 et 2017, seuls 100 000 emplois ont été sauvegardés ou créés grâce au CICE, pour un coût de 90 milliards d'euros. Soit 900 000 € par emploi ! Cela est inacceptable et doit prendre fin.

Le crédit impôt recherche (CIR) qui s'élève à 7,4 milliards d'euros doit aussi être supprimé ainsi que la niche Pinel, largement critiquée, y compris par la Cour des comptes, qui revient beaucoup plus cher que le coût potentiel de construction de logements sociaux, pour un coût d'1,3 milliard d'euros pour les finances publiques.

Recettes attendues	33,7 milliards d'euros
--------------------	------------------------

4. POUR RÉTABLIR ET RENFORCER L'ISF

Quatre ans après la suppression de l'ISF, quel bilan en tirer ? Comme l'indique le rapport d'évaluation de France Stratégie, **la suppression de l'ISF ne présente aucune trace de contrepartie positive en termes de créations d'emplois ou d'investissement** : « *en étudiant la réforme, on ne voit pas d'impact sur l'investissement des entreprises* ». Ou encore : « *aucune [des études empiriques publiées à ce jour] n'est parvenue à mettre en évidence qu'une réforme portant sur la fiscalité des ménages en matière de revenu du capital a eu un impact significatif sur l'investissement des entreprises* ». **Pas davantage de trace de rentrées fiscales occasionnées par le retour d'exilés fiscaux** ! En revanche, l'accroissement du niveau d'inégalités et l'affaiblissement du budget de l'État sont bien tangibles. Cette mesure a entraîné un **enrichissement moyen de 6 500 € par an pour les 5 % des contribuables les plus riches, de 86 290 € par an pour les 0,1 % et de 1,2 million par an pour les 100 plus riches** !

Nous proposons donc non seulement de rétablir, mais aussi de renforcer l'ISF. Comme l'a souligné l'économiste Christian Chavagneux, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes françaises a quasiment doublé depuis 2017, avec une augmentation de 425 milliards d'euros. Si l'ISF avait été maintenu dans sa version antérieure à sa suppression, il n'aurait rapporté que 12 milliards d'euros sur la même période. Cela aurait été insuffisant pour corriger cette accumulation excessive de richesse. En renforçant la progressivité du barème et en réduisant certains abattements injustes, nous estimons que les recettes de l'ISF pourraient facilement atteindre 10 milliards d'euros par an (contre 2 milliards actuellement avec l'impôt sur la fortune immobilière). À l'avenir, le montant de cet ISF rénové pourrait également être majoré pour les contribuables dont le patrimoine est le plus polluant. Comme l'a révélé l'association Greenpeace, le patrimoine financier moyen des 1% des ménages avec les plus hauts revenus émet ainsi 66 fois plus de gaz à effet de serre que celui des 10% des ménages avec les revenus les plus faibles.

Recettes attendues

8 milliards d'euros

5. 14 TRANCHES POUR UN IMPÔT SUR LE REVENU PLUS PROGRESSIF

Nous vivons en France une situation paradoxale et révoltante : **les plus riches paient proportionnellement moins d'impôts que la moitié la plus pauvre de nos concitoyens. Le mandat de Macron a aggravé les inégalités**, que ce soit en supprimant l'ISF ou en multipliant les cadeaux fiscaux aux plus riches. Les plus pauvres ont dû arracher des miettes par des mobilisations comme celle des Gilets jaunes.

La France insoumise mettra en place un nouvel impôt sur le revenu, radicalement remanié. Celui-ci aura un barème beaucoup plus progressif, divisé en 14 tranches, comme jusqu'en 1988, au lieu des 5 actuelles. Au-dessus d'un revenu annuel de 400 000 € (soit environ 20 fois le revenu net médian), le taux d'imposition marginal (c'est-à-dire au-delà de 400 000 € de gains) sera de 90%. Ceux qui perçoivent moins de 4 000 € par mois paieront moins qu'aujourd'hui, tandis que les plus privilégiés contribueront davantage à la solidarité nationale. Les recettes supplémentaires attendues sont de 10 milliards d'euros.

Cet impôt sur le revenu refondu aura pour vocation à devenir un véritable impôt « universel ». Plutôt que de se résigner à l'évasion fiscale, nous ciblerons les pays présentant une fiscalité plus avantageuse que la nôtre afin d'appliquer à leurs résidents français un mécanisme d'obligation fiscale étendue, comme le fait déjà l'Allemagne. Ainsi, il ne sera plus possible d'échapper à son devoir fiscal au simple prétexte de s'être installé aux îles Caïmans ou aux Bahamas.

Recettes attendues*

10 milliards d'euros

* Source : simulation Leximpact 2020 (outil de l'Assemblée nationale).

LA CSG : IMPÔT CACHÉ, MAIS INJUSTE !

Combien avez-vous payé l'année dernière au titre de la Contribution sociale généralisée (CSG) ? Personne ne saurait répondre à cette question. Et pour cause, les débats se concentrent uniquement sur l'impôt sur le revenu, ce qui permet de faire croire que la moitié de la population ne paierait pas d'impôt. La CSG, que tout le monde paie dès le premier euro de revenus, a pourtant rapporté 128,8 milliards d'euros en 2021, soit près de deux fois plus que l'impôt sur le revenu (77 milliards) et sept fois plus que l'impôt sur les donations et les successions. Elle est par nature injuste puisque son taux est le même pour tous les salariés : que l'on soit smicard ou patron du CAC40, on payera 9,2% ! Elle a été créée en 1991 initialement avec un taux de 1,1%. Depuis, elle n'a cessé d'augmenter : Macron l'a par exemple augmentée de 1,7 point dès son arrivée au pouvoir. Ses recettes ont ainsi été multipliées par 14 depuis sa création ! Les Français ne s'y trompent pas : une enquête réalisée par le sociologue Alexis Spire démontre que ce prélèvement est qualifié d'injuste par 48 % des enquêtés, ce qui représente le score le plus élevé de cette enquête portant sur l'ensemble des prélèvements obligatoires.

Il est donc nécessaire de rendre la CSG progressive, pour qu'enfin les riches paient plus que les plus pauvres.

6. POUR UNE TVA GRAND LUXE

La TVA aussi est un impôt profondément injuste. Son taux est le même pour certains produits d'hygiène de première nécessité que pour un yacht, et pèse en proportion beaucoup plus sur les ménages les plus pauvres. Jusqu'en 1992, il existait un taux de TVA majoré, notamment sur des produits de luxe. Un tel taux serait évidemment justifié pour des consommations portant sur des signes ostentatoires de richesse avec des effets climatiques négatifs.

C'est pourquoi **nous proposons donc de renforcer la TVA sur les produits de luxe**, qui n'apportent rien au bien commun, en réintroduisant un taux majoré de TVA à 33 % tel qu'il existait avant, sur des produits comme le caviar, les yachts, les lingots d'or, ou encore les jets privés par exemple.

Les recettes issues de cette mesure contribueront à financer une **baisse de TVA sur les produits de première nécessité**, une des mesures plébiscitées par les Gilets jaunes. Cette mesure écologique et sociale sera utile au plus grand nombre. Elle permettra aussi de lutter contre la consommation anti-écologique et indécente des riches.

Recettes attendues

5 milliards d'euros

7. POUR UN HÉRITAGE MAXIMUM À 12 MILLIONS D'EUROS

Les inégalités sociales participent au délitement de notre République, à l'affaiblissement de la démocratie et au sentiment d'injustice et d'impuissance que ressent, à raison, un nombre croissant de nos concitoyens. Dès la naissance, certains ont tout, d'autres n'ont rien. Parmi les nombreux facteurs qui contribuent à cette dynamique inégalitaire, l'héritage des gros patrimoines joue un rôle majeur. Nous ne parlons pas ici de la maison payée difficilement par une vie de travail qu'on souhaite transmettre à ses enfants. Les plus riches le savent : il y a mille manières d'éviter cet impôt. Avec le système actuel, ils peuvent, au fil des ans, faire des dons à leur enfants sans ce que soit pris en compte au moment de l'héritage. À cela s'ajoute une multitude d'abattements bien connus des conseillers fiscaux. Concrètement, cela permet à des grandes fortunes de transmettre des millions d'euros, pour une imposition quasiment nulle. **L'héritage, fondé sur aucun autre droit que celui de naissance, lorsqu'il est mal taxé, fait émerger et prospérer des dynasties de rentiers, quand des millions de familles n'ont que la pauvreté pour seul héritage.**

Nous proposons donc d'augmenter les droits de succession sur les plus hauts patrimoines en comptabilisant l'ensemble des dons et héritages reçus tout au long de la vie, de renforcer la progressivité du barème et de créer un héritage maximal de 12 millions d'euros (soit 100 fois le patrimoine net médian). L'héritage moyen reçu par les 0,1% les plus riches est de 5 millions d'euros. Ceux dont l'héritage dépasse 12 millions d'euros ne sont donc qu'une infime minorité de contribuables, qui échappent à l'impôt au mépris de la justice sociale. Cette mesure rapporterait 5 milliards d'euros, qui bénéficieraient à l'immense majorité des citoyennes et des citoyens.

Recettes attendues*

5 milliards d'euros

* Source : note « Inventer un héritage tout au long de vie » du laboratoire d'idées Intérêt général.

8. POUR SUPPRIMER LA FLAT TAX

Alors que des millions de nos concitoyennes et de nos concitoyens sont précipités dans la pauvreté et que les travailleuses et les travailleurs essentiels ont risqué leur santé et celle de leurs proches pour un salaire de misère, **les Français les plus fortunés ne se sont jamais enrichis aussi rapidement que sous le quinquennat Macron**. Une accumulation de richesse qui échappe largement à l'impôt, grâce, entre autres, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) pour les revenus du capital, aussi appelé « flat tax ». Il s'agit, avec la suppression de l'ISF, de l'un des principaux cadeaux fiscaux du gouvernement aux plus riches. Au lieu d'être soumis à une imposition progressive comme le reste des revenus, les revenus du capital (comme les dividendes) peuvent profiter d'un taux d'imposition unique et identique pour tous les contribuables, quelle que soit l'importance de ses revenus.

Sans surprise, **les revenus des 0,1% les plus riches ont augmenté de plus d'un quart entre 2017 et 2018, suite à la suppression de l'ISF et l'instauration du PFU**. France Stratégie note également que **les dividendes ont augmenté de plus de 60% en 2018**, et que « *plusieurs éléments laissent clairement penser que la forte hausse des dividendes reçus par les ménages en 2018 est en partie causée par la réforme du PFU* ». Et comme pour la suppression de l'ISF, rien n'atteste d'un quelconque effet sur l'investissement.

Nous proposons donc de supprimer ce système de « flat tax », pour que les revenus du capital soient imposés de manière progressive : plus ces revenus sont importants, plus l'imposition doit être conséquente.

Recettes attendues

1,8 milliard d'euros

FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALES UNE PRIORITÉ

600 Français sont cités dans le dernier scandale d'évasion fiscale des Pandora Papers. Parmi eux, un proche de Benalla, un ancien président de département LR, un ancien eurodéputé RN, un ancien ministre de l'économie socialiste mais aussi... un actuel député LREM !

Sûrement gêné de compter dans ses propres rangs des fraudeurs, le ministre de l'Économie a disparu pendant 48h après l'annonce de ce scandale. Puis, il a annoncé avoir saisi la Direction générale des finances publiques (DGFiP) et qu'il serait « intraitable ». La belle affaire : **Bruno Le Maire a lui-même vidé les effectifs de la DGFiP avec environ 10 000 suppressions de poste sur le quinquennat.**

Pourtant, **l'évasion fiscale nous coûte chaque année entre 60 et 80 milliards en France** et nuit largement à la légitimité de notre système fiscal pour les citoyens honnêtes.

Pour être « intraitable », il faut s'en donner les moyens : en embauchant massivement dans les services concernés, et en leur donnant tous les outils juridiques pour le faire : trop de pratiques d'évasion fiscale sont encore légales. Il faut donc permettre aux agents du fisc d'arrêter les contribuables qui profitent des largesses de nos lois, en commençant par renforcer la définition juridique de l'abus de droit, qui définit la frontière ténue entre le légal et l'illégal dans les pratiques fiscales.

Pour ne rien faire et continuer de faire profiter les « copains » du système, nos dirigeants s'abritent bien trop souvent derrière des négociations internationales « en cours » et qui dans le cas des négociations à l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) se soldent par un accord au rabais. Il ne faut pas attendre de trouver un accord avec les paradis fiscaux pour faire la chasse aux fraudeurs.

Nous engagerons dès notre arrivée au pouvoir des mesures unilatérales, à l'image de l'impôt universel, afin de récupérer l'argent des fraudeurs et disséminer ces bonnes pratiques chez nos voisins, pour enrayer cette délinquance internationale des « cols blancs » !

9. POUR UN RENFORCEMENT DE LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Les transactions financières doivent être taxées, notamment pour limiter la formation de bulles spéculatives qui finissent par exploser. À ce jour, l'embryon de taxe sur les transactions financières (TTF) qui existe en France est dérisoire, avec à peine 1,6 milliard d'euros de recettes en 2021. Depuis 2013, 10 États européens ont engagé un travail pour instaurer une TTF européenne plus ambitieuse. Mais ces négociations sont aujourd'hui au point mort, notamment parce que la France s'oppose à l'instauration d'une véritable taxe sur les transactions intra-journalières, contre la volonté d'États comme l'Autriche, la Belgique, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie ou encore l'Espagne. **Avec la taxe sur les transactions financières française, 99% des transactions ne sont pas taxées. Cela revient à un droit de spéculer sans limite.**

Nous proposons d'augmenter le taux de la taxe sur les transactions financières actuelle et d'y inclure davantage de transactions. Cela permettrait de dégager au moins 10 milliards de recettes supplémentaires selon Attac et la Commission européenne. Par la même occasion, cela permettrait de désinciter les banques et les acteurs financiers à employer des méthodes de spéculation qui menacent l'économie réelle, comme l'a démontré la crise de 2008.

Recettes attendues

8 milliards d'euros

10. POUR LE RÉTABLISSEMENT DES IMPÔTS DE PRODUCTION

L'an dernier, en pleine crise, le gouvernement a baissé de 10 milliards d'euros deux impôts dits « de production » sur les entreprises : la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la cotisation foncière des entreprises (CFE). Une fois de plus, il ne s'agit que d'un cadeau aux grandes entreprises polluantes, sans lien avec la crise et sans aucune garantie d'un effet positif sur l'investissement. En effet, dans une note publiée début juillet 2020, le Conseil d'analyse économique (CAE), rattaché à Matignon, montre que **les trois premiers secteurs les plus favorisés par la baisse des impôts de production sont, dans l'ordre : la production d'électricité et de gaz, les industries extractives et la finance !** Le gouvernement tente de faire passer cela pour une mesure en faveur des petites entreprises. Mais dans les faits, les grands groupes et entreprises de taille intermédiaire vont capter les deux tiers de la baisse d'impôts. **Le gain moyen sera de 940 € pour les TPE... et de 9,1 millions d'euros pour les grandes entreprises !**

Cette baisse d'impôts n'est qu'un cadeau sans contrepartie aux grandes entreprises, issu d'un récit mensonger du patronat et du gouvernement. Car si le niveau de ces prélèvements était plus élevé qu'ailleurs en France, notre pays est également en tête en Europe pour les subventions à la production ! Surtout, comme le rappelle l'économiste Christian Chavaigneux, « *on ne trouve aucune trace d'études empiriques qui montrent un lien entre CVAE et compétitivité* ». Résultat : l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estimait l'an dernier que l'effet multiplicateur de cette baisse des impôts de production ne serait que de 0,3, ce qui est extrêmement faible. Concrètement, cela signifie que la richesse produite dans l'économie, suite à la mise en œuvre de cette mesure, sera trois fois moins élevée que son coût pour les finances publiques. C'est un fiasco et l'illustration que l'impact prétendu de cette mesure sur les investissements est une fable. **Nous proposons donc de revenir sur ce cadeau fiscal inutile et coûteux en rétablissant les impôts de production.**

Recettes attendues

10 milliards d'euros

REFUSER LE CHANTAGE : ANNULER LA DETTE PUBLIQUE

L'endettement public a augmenté avec la crise sanitaire, la puissance publique étant intervenue pour contenir l'effondrement économique. La dette publique a donc dépassé les 115 % du PIB. Il est probable qu'elle se maintienne à ce niveau élevé, sans nécessairement poser de problème pour la France.

Rappelons que ce ratio n'a pas de sens sur le plan économique. Il compare un stock (dette publique accumulée) à un flux (PIB sur une année), ce qui fait tout de suite relativiser son montant. Ce sont les conditions de financement de l'État qui comptent. Ce ratio dette/PIB est pourtant déjà agité pour justifier un recul de l'État social et des services publics.

Dès lors, que faire de plus pour sortir de ce chantage à la dette publique ? Notre proposition est une solution pragmatique, remise en avant dès le printemps 2020. Aujourd'hui, 20 % de la dette publique française est détenue par la Banque centrale européenne (BCE). Elle pourrait la transformer en dette perpétuelle à taux nul. Autrement dit, cette dette ne serait pas remboursée et cela n'aurait aucun effet négatif pour aucun acteur économique. Cela permettrait d'effacer le coût de la crise sanitaire pour les caisses publiques. De plus, il apparaît nécessaire de réaliser un audit citoyen de la dette publique pour déterminer la part illégitime et préparer un réaménagement négocié de la dette publique. Rappelons que des dettes ont déjà été annulées dans l'histoire, notamment celles de l'Allemagne en 1953.

Mais il faudrait aller plus loin. La BCE pourrait racheter plus de dette publique existante et la geler de même. On pourrait réinstaurer un circuit du trésor pour sortir la dette publique de la main des marchés financiers. L'objectif est de répondre aux urgences sociales, financer les investissements nécessaires dans nos services publics et enclencher la bifurcation écologique.

Le « quoi qu'il en coûte » durant la pandémie a démontré que les vies humaines devaient primer sur la dette. L'heure est venue d'imposer un « quoi qu'il en coûte » social et écologique.

III. UNIR POUR BIEN VIVRE



1. POUR UN BLOPAGE DES PRIX - ÉNERGIE (GAZ, ÉLECTRICITÉ, ESSENCE) ET ALIMENTATION

Les prix des produits de première nécessité que sont l'énergie ou les fruits et légumes sont devenus inabordables ou pèsent lourdement sur des millions de personnes, laissant un nombre croissant de foyers dans la précarité énergétique et l'insécurité alimentaire. **Afin d'assurer à tous les citoyens l'accès à l'énergie et à une alimentation de qualité, la France insoumise propose de bloquer le prix de l'énergie et de 5 fruits et légumes de saison.**

D'un côté, les prix du gaz ou des carburants ont connu des hausses vertigineuses, notamment au cours de l'année 2021. +57% pour le prix réglementé du gaz depuis janvier 2021 ; le prix de l'essence était de 1,65 € en juillet et août 2021, soit un prix supérieur à octobre 2018 (1,63€), avant le mouvement des Gilets jaunes. Le prix de l'électricité devait augmenter de 12% en février 2022. Cette hausse des prix, plus liée à des fluctuations de marché au gré du jeu de l'offre et de la demande qu'aux coûts de production, témoigne de l'échec de la libéralisation du marché de l'énergie. **Le « bouclier tarifaire » présenté par le gouvernement n'est qu'une farce car il entérine les hausses de prix des derniers mois et sera payé par le contribuable.**

Pour lutter contre la précarité énergétique, la France insoumise propose de bloquer le prix de l'énergie (gaz, électricité, carburants) par décret à leur niveau antérieur aux hausses récentes qui ont grevé le budget des ménages.

Pour 3 millions de Français, la facture de gaz a augmenté de 500 euros en 5 ans. Les principales entreprises de l'énergie ont réalisé des profits faramineux au 1^{er} semestre 2021. **Nous proposons de prendre 10% des bénéficiaires des fournisseurs d'énergie pour rendre 500 euros à ces 3 millions de Français.**

Sur le plus long terme, nous proposons un pôle public de l'énergie composé d'entreprises nationalisées comme EDF et Engie afin de planifier la bifurcation écologique.

Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire continue d'augmenter. **En 2020, 8 millions de personnes ont eu besoin de l'aide alimentaire pour vivre, contre 5 millions en 2018.** La précarité alimentaire est également une affaire de qualité : seul 1 adulte sur 3 mangeait 5 fruits et légumes par jour en 2019. Lutter contre la malbouffe est pourtant un enjeu sanitaire et social de premier plan : 17% de la population française était en situation d'obésité en 2021 (doublement en 25 ans), avec une surreprésentation des personnes modestes.

Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, la France insoumise propose de bloquer par décret les prix de 5 fruits et légumes, après concertation avec les organisations syndicales et les paysans, localement et par saison. Ces prix bloqués ne pourront pas être inférieurs aux coûts de production et seront également calculés en fonction d'un coefficient multiplicateur, afin d'assurer un revenu décent aux paysans et empêcher les marges considérables de la grande distribution tout en les rendant accessibles.

Coût attendu

Neutre

2. POUR AUGMENTER LE SMIC À 1 400€ NET IMMÉDIATEMENT

Aujourd'hui, un salarié au SMIC gagne à peine plus que le seuil de pauvreté, à condition d'avoir un contrat à temps complet. Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation pour les 20% des ménages les plus pauvres a augmenté de 2,2 % en août : ce sont toujours les mêmes qui subissent de plein fouet les hausses des prix de l'énergie, de l'essence et des produits de première nécessité.

Le SMIC a connu en conséquence une revalorisation automatique de 2% au 1^{er} octobre : le strict minimum, mais très insuffisant. Le gouvernement a refusé toute revalorisation supplémentaire depuis le début du quinquennat : cela fait 9 ans que le SMIC n'a pas été augmenté en dehors des revalorisations réglementaires. Il préfère le subterfuge de l'augmentation de la prime d'activité, financée *in fine* par les contribuables et n'ouvrant aucun droit à la protection sociale.

Le travail doit être plus justement rémunéré : c'est pourquoi nous proposons une augmentation immédiate du SMIC à 1400 euros net.

Le coût de cette mesure se chiffre à environ 6 milliards d'euros en raison des exonérations de cotisations sur le SMIC et des implications pour la rémunération des agents publics. Mais sur le long terme, elle augmentera également les recettes fiscales grâce au choc de consommation populaire qu'elle provoquera.

Coût attendu

6 milliards d'euros

3. POUR LE RSA POUR LES JEUNES ET 300 000 « EMPLOIS JEUNES »

Les longues files d'attente des jeunes devant l'aide alimentaire ont repris à la rentrée, alors que le gouvernement a supprimé les repas à 1 € pour tous au restaurant universitaire. Les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage avec un taux de 20,6%.

Face à cela, le gouvernement a choisi d'aider les entreprises plutôt que les jeunes, en finançant par exemple l'intégralité du salaire d'un apprenti de moins de 21 ans ou des services civiques. Les jeunes, eux, sont condamnés à la précarité : entre 43 et 53% du SMIC pour les apprentis à temps plein et moins de 600 € par mois en service civique, faute de trouver un emploi...

Les entreprises et services publics ont profité de cet effet d'aubaine pour remplacer des salariés par des jeunes sous-payés.

En mai 2021, une enquête Ipsos révélait que 82% des jeunes en recherche d'emploi pensent que le gouvernement n'en a pas fait suffisamment pour les jeunes en difficulté : 62% d'entre eux ont eu des problèmes pour s'alimenter correctement et 69% des difficultés pour payer un loyer.

Nous proposons a minima d'ouvrir d'urgence le RSA aux jeunes dès 18 ans pour aider ceux qui en ont besoin à se nourrir, se loger et se soigner. Les jeunes sont des sous-citoyens pour ce gouvernement : on leur accorde la majorité pénale et électorale... mais on nie leur droit à vivre en dehors de la solidarité familiale. Nous sommes un des rares pays de l'Union européenne à les exclure ainsi. Plus de 6 Français sur 10 se sont déclarés favorables à cette mesure d'urgence (Harris interactive, mai 2021).

Nous proposons dans un second temps la mise en place d'une garantie d'autonomie, au niveau du seuil de pauvreté (1 063 € pour une personne seule), pour les jeunes détachés du foyer fiscal de leurs parents.

Nous proposons également 300 000 emplois jeunes face à la pénurie d'emplois sur le marché du travail. Les besoins sont pourtant là, dans les écoles, les clubs sportifs, les associations... Ces tâches d'utilité publique seront réservées à des jeunes pendant 5 ans pour une rémunération au moins égale au SMIC.

Coût attendu

15 milliards d'euros

4. POUR ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ

Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, les riches sont toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres. La crise sanitaire et sociale a fait basculer 1 million de personnes dans la pauvreté.

Le gouvernement refuse d'augmenter les minimas sociaux et, quand il le fait, les hausses sont très insuffisantes. Ainsi, le RSA pour une personne seule s'élève à 565,34 €, soit à peine plus de la moitié du seuil de pauvreté, pour « encourager » les bénéficiaires à trouver un emploi alors même qu'il n'y a 1 emploi disponible pour 20 demandeurs d'emploi.

Nous proposons d'éradiquer véritablement la pauvreté par une garantie d'autonomie qui permettra que nul ne soit privé de sa dignité pour vivre : le revenu mensuel pour une personne seule atteindra le seuil de pauvreté (1 063 euros). Cette mesure coûterait environ 25 milliards d'euros, soit un peu plus que le CICE. Nous ne prenons pas en compte ici que son coût serait en partie compensé par la hausse de la consommation populaire, la relance de l'activité et donc des rentrées fiscales plus abondantes.

Nous reviendrons également sur les réformes des APL qui ont frappé de plein fouet les plus modestes. 1,5 milliard d'euros seront ainsi rendus à ces ménages.

Enfin, le président avait promis l'éradication du sans-abrisme. Cette promesse n'a pas été tenue et la tendance est au contraire à la hausse. Pour que chaque personne ait un toit, il est nécessaire de créer 100 000 places dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Cette mesure essentielle coûterait deux milliards d'euros aux finances publiques.

Coût attendu

27,5 milliards d'euros

5. POUR UN BUDGET D'UN MILLIARD CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Depuis 2017 et le mouvement *#MeToo*, la libération de la parole des victimes s'est affirmée comme une première victoire notable, de même que l'ampleur des mobilisations féministes de ces dernières années. Malheureusement, le gouvernement s'est contenté de communiquer sans prendre de mesures conséquentes. La prise en charge des victimes n'est toujours pas à la hauteur, comme en témoignent les affaires relayées par le hashtag *#doublepeine*, et le fait que 65% des femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint l'avaient antérieurement dénoncé à la police.

Les associations féministes demandent qu'un milliard d'euros soit consacré à la lutte contre ces violences. Le gouvernement l'a refusé, nous le ferons.

Pour mettre fin à cette double peine dénoncée par les victimes, nous devons agir tant sur les conditions de dépôt des plaintes que sur leur accompagnement à court et à long terme. Nous intégrerons donc un important volet sur les violences sexistes et sexuelles à notre grand plan de formation des policiers et des gendarmes. Nous repenserons l'accueil dans les commissariats, par exemple en testant la « méthode de Philadelphie ». Afin qu'aucune femme ni aucun enfant ne soit abandonné à des violences conjugales ou intrafamiliales sans échappatoire, nous ouvrirons 20 000 nouvelles places en centre d'hébergement spécialisé, afin que le manque de place ne soit plus une entrave à la mise en sécurité et à l'émancipation des victimes.

Coût attendu

1 milliard d'euros

6. POUR RECRUTER 100 000 SOIGNANTS

Depuis des années, nous alertons avec les soignants mobilisés sur la grave dégradation de notre système de santé, considéré il y a deux décennies comme le meilleur au monde. Les conditions de travail des femmes et des hommes qui en assurent le bon fonctionnement empirent à cause d'une logique austéritaire qui considère la santé non pas comme un bien commun à préserver mais comme une dépense à limiter. La crise du Covid a montré avec fracas les lacunes de la politique gouvernementale : manque de matériel essentiel, pénuries de médicaments et de personnels, conditions de travail indignes, insuffisance du nombre de lits. Encore en 2020, 5 700 lits ont été supprimés, portant le total à près de 100 000 sur les 25 dernières années.

Et les besoins du système de santé pour faire face aux défis actuels (vieillesse, maladies chroniques) sont immenses. Les soignants sont à bout : plus d'un tiers des infirmières déclare souffrir de symptômes de dépression, 43% pensent quitter la profession d'ici à cinq ans. Il faut agir en urgence !

Nous voulons répondre à la première demande des soignants : recruter pour qu'ils et elles puissent faire leur métier correctement et dans de bonnes conditions. Il faudra ainsi 100 000 soignantes et soignants supplémentaires pour remettre notre système de santé sur pied. Cela correspond à 6 milliards d'euros investis, en prenant en compte le rattrapage du point d'indice. Il faudra aussi redonner du sens à leur travail en arrêtant définitivement la politique du chiffre dans les établissements de santé.

Coût attendu (après montée en charge)

6 milliards d'euros

7. POUR REVALORISER LES RÉMUNÉRATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le blocage de la rémunération des fonctionnaires par le gel du point d'indice depuis 2010 leur a fait perdre un pouvoir d'achat considérable. Il est inacceptable que ceux qui font vivre les services publics, si indispensables pour éduquer, soigner les citoyens ou faire face au bouleversement climatique, soient si mal traités. La crise du Covid-19 a démontré à ceux qui ne voulaient pas le voir le travail essentiel de celles et ceux qui étaient en première ligne, souvent si mal récompensés. À cette dimension financière s'ajoute une perte de sens, encore illustrée par la dernière étude du collectif « Nos services publics ».

L'importation des logiques du privé et le manque de moyens pour simplement bien faire son travail et rendre service aux usagers aggrave le mal-être général. Les quelques mesures gouvernementales pour les soignants à la suite du Covid-19 ou pour les enseignants en début de carrière ne sont pas du tout à la hauteur.

En plus de redonner un sens à leur mission en remettant l'intérêt général au cœur et en sortant des logiques managériales, une revalorisation des rémunérations est plus que nécessaire.

Comme mesure d'urgence nous proposons de rattraper le gel du point d'indice depuis les années Sarkozy.

Coût attendu

25 milliards d'euros

DES MÉTIERS FÉMINISÉS À REVALORISER

Les femmes sont les premières de corvées. Aides-soignantes, sage-femmes, assistantes maternelles, agentes d'entretien, caissières, accueil dans les services publics, elles sont sur-représentées dans les métiers du soin et de l'attention à l'autre qui nous sont si indispensables.

Et pourtant, leurs métiers restent dévalorisés, tant économiquement que socialement. Les métiers féminisés sont en bas de l'échelle des salaires. Deux tiers des travailleurs au SMIC sont des travailleuses. Leurs conditions de travail sont précaires avec de nombreux temps partiels contraints. Leurs métiers sont pénibles : une caissière soulève jusqu'à une tonne chaque jour quand une infirmière parcourt 10 à 12 kilomètres. Et leurs compétences et savoir-faire, peu reconnus.

Il est nécessaire et urgent de prendre en compte cette inégalité et de revaloriser les métiers féminisés. Cela pourrait commencer par la fonction publique concernant ceux qui sont à la fois très féminisés (plus de 70 % de femmes) et peu rémunérés (salaire mensuel moyen inférieur à 1 650 euros). Ces métiers comprennent les aides médico-psychologiques, les aides à domicile et travailleuses familiales, les auxiliaires de puériculture, les aides-soignantes, et les agentes de service de l'éducation et de l'hôpital.

8. POUR UNE GARANTIE D'EMPLOI

Depuis l'été 2021, Macron et son gouvernement claironnent sur tous les plateaux télé que les chiffres de l'emploi sont formidables et que le chômage baisse. Ils osent même entonner la ritournelle, des « emplois non pourvus ». Pourtant, les demandeurs d'emplois sont toujours près de 6 millions à être inscrits à Pôle Emploi. Face aux moins de 300 000 emplois vacants, cela fait moins d'1 poste pour 20 demandeurs d'emplois.

Un autre record est moins mis en avant : plus de la moitié des demandeurs d'emplois sont désormais des chômeurs de longue durée. Du jamais-vu ! Et ce n'est pas le déjà-vu « grand plan de formation » à leur endroit qui devrait changer la donne.

Face au chômage de masse et au chômage de longue durée en particulier, la France insoumise propose de mettre en place une « garantie d'emploi » : tout chômeur de longue durée pourra se voir proposer, sur la base du volontariat, d'être embauché au moins au SMIC – revalorisé – dans un secteur d'urgence afin de répondre à des besoins sociaux et écologiques non satisfaits.

Le groupe parlementaire a déposé une proposition de loi afin de permettre à chacun de disposer d'une garantie d'emploi.

Le coût net sur les dépenses publiques serait limité. Le remplacement d'une allocation chômage ou d'un minimum social par un salaire ainsi que les coûts indirects évités, de santé notamment, permettent de compenser une part significative des coûts.

Coût attendu

4 milliards pour
200 000 personnes
(brut)

9. POUR ABROGER LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Le gouvernement préfère s'attaquer aux chômeurs plutôt qu'au chômage. Avec le changement du mode de calcul du salaire journalier de référence, non plus calculé sur le salaire moyen des jours travaillés mais sur le revenu moyen des deux dernières années, prenant en compte les périodes non travaillées, le gouvernement va baisser les indemnités d'1,15 million de personnes ! La baisse moyenne des allocations est énorme, en moyenne de 17% et pourrait même atteindre 40% pour au moins 400 000 chômeurs.

Cette mesure s'accompagne d'un allongement de la durée de cotisation nécessaire pour percevoir le chômage, de 4 à 6 mois, et de la durée de travail nécessaire au rechargement des droits, d'1 à 4 mois, avec l'objectif d'atteindre 6 mois. Ces modifications vont, là encore, toucher des centaines de milliers de personnes précaires.

Quelle indécence à l'heure où 8 millions de Français ont recours à l'aide alimentaire, selon le Secours catholique. Elle ne répond en réalité qu'à une seule logique : financière. Pourtant, alors que le gouvernement s'inquiète tant pour les comptes de l'Unédic, l'organisme chargé de la gestion de l'assurance chômage, ceux-ci devraient repasser dans le vert pour l'année 2022, bien loin du désastre décrit. Par ailleurs, les mesures d'économie portent toujours sur les plus fragiles : les riches, via la suppression de l'ISF et la baisse de l'imposition sur le capital, ont le droit de creuser le déficit.

Pour 2 milliards d'euros, nous reviendrons donc sur cette réforme injuste et violente.

Coût attendu

2 milliards d'euros

10. POUR INVESTIR DANS LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

L'urgence écologique est indéniable. Les rapports des scientifiques du GIEC ou de l'IPBES s'enchainent et les constats s'aggravent. Côté climat : seuil de +1,5°C atteint avant 2040, ampleur des changements « sans précédent », irréversibilité de certains phénomènes. Côté biodiversité : disparition accélérée des espèces, 1 espèce sur 8 menacée d'extinction. Le rapport du Haut Conseil pour le Climat de juin 2021 nous indique que la hausse des températures moyennes en France depuis 1900 est de +1,7°C et que deux tiers de la population française est déjà fortement ou très fortement affectée par les risques climatiques.

La politique anti-écologique de Macron n'a pas permis à la France de tenir ses engagements de réduction des émissions de gaz à effets de serre. En juillet 2021, le Conseil d'État a d'ailleurs imposé au gouvernement de prendre des mesures supplémentaires d'ici à mars 2022 pour atteindre les objectifs de réduction des émissions. Autre exemple de l'échec du gouvernement : en 2020, les énergies renouvelables ne représentaient que 17% de la consommation finale, pour un objectif de 23%.

Les dépenses en faveur de l'environnement doivent être effectuées dès maintenant afin de limiter le changement climatique et l'érosion de la biodiversité et de s'adapter aux effets irréversibles de ces deux phénomènes.

La France insoumise propose d'engager dès 2022 un plan d'investissement qui devrait atteindre à terme au moins 200 milliards d'euros. Ce plan d'investissement contribuera à la mise œuvre d'une série de mesures nécessaires, et notamment :

- **La rénovation thermique de 700 000 logements par an, afin de lutter contre la précarité énergétique**
- **Le passage à 100% d'énergies renouvelables, tout en mettant en place des politiques de sobriété et d'efficacité énergétiques**
- **Le développement des infrastructures pour le fret ferroviaire, les transports collectifs ou encore les mobilités douces comme le vélo**

Coût attendu

200 milliards d'euros

IV. CONCLUSION

Ce contre-budget propose un bilan critique de la politique du président des riches, expose la vision portée par la France insoumise et développe certaines des mesures d'urgence que nous proposons au peuple français d'appliquer dès 2022. C'est la perspective que souhaite ouvrir ce document : il existe une alternative. Nous ne sommes pas condamnés à des vies toujours plus dures, à une société toujours plus violente, à un environnement toujours plus dégradé. Nous avons des propositions solides et travaillées. Ces propositions ont été construites avec le peuple et sont soutenues par lui.

- 86%* des Français sont favorables à la réouverture des lits hospitaliers fermés depuis 2010.
- 76%* sont pour l'augmentation du SMIC à 1400€ net par mois.
- 87%* prônent un plan national d'isolation des bâtiments pour lutter contre la précarité énergétique.
- 77%* défendent un plan d'un milliard d'euros afin d'en finir avec les violences sexuelles et sexistes.
- Près de 7 Français sur 10* sont favorables à notre réforme de l'impôt sur le revenu.

Notre stratégie est de construire l'Union Populaire autour de ces propositions programmatiques qui remportent l'adhésion de la majorité. Pour l'honneur des travailleurs et pour un monde meilleur.

*Sondage Harris interactive - Juillet 2021

CONTRE- BUDGET

Vous pouvez retrouver nos précédents contre-budgets sur le site internet de la France Insoumise :

2018 : <https://lafranceinsoumise.fr/2017/11/02/le-contre-budget/>

2019 : <https://lafranceinsoumise.fr/2018/10/15/le-contre-budget-de-la-france-insoumise-pour-2019/>

2020 : <https://lafranceinsoumise.fr/2019/11/12/contre-budget-2020/>

2021 : <https://lafranceinsoumise.fr/2020/11/03/contre-budget-de-la-france-insoumise-2021/>

 **L'AVENIR
EN COMMUN**

Retrouvez toutes les informations sur le programme de la France insoumise sur www.avenirencommun.fr

